

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE RAMASSAGE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
DU SECTEUR DE BRIEY, VALLEE DE L'ORNE ET JARNISY

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 29 JUIN 2022

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N°19/2022

OBJET : Appel d'offres ouvert européen pour le tri des matériaux valorisables

L'an deux mille vingt-deux, les vingt-neuf juin à dix-huit heures trente, le Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du Secteur de Briey, Vallée de l'Orne et Jarnisy, s'est réuni à la Maison du temps libre à DONCOURT LES CONFLANS, à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour. La convocation a été transmise le 23 juin 2022.

Présents :

Mmes POUVREAU, CROUTSCH, LIENARD, PRIEUX, BOULIER, BARILLET, BURKI, KOCKEISEN, THUILLIEZ, HIRTZBERGER, HARING,
Mrs ZAMPETTI, MILANO, MOLINERIS, NORROY, FRANTZ, AISSAOUI, GRIVEL, VACCANI, MAGNOLINI, METZINGER, CROCENZO, LINTZ, CARDAIRE, BECQUER, NEZ, TOMC, DIETSCH, HIRSCH, MUSIOL, BARTH, POIROT

Représentés par un pouvoir :

M. CORNILLE par Mme HARING
Mme BERTOLINO FALCONETTI par M. MOLINERIS
M. LIEVAIN par M. FRANTZ
M. BERNARD par M. METZINGER
Mme BLETTNER par M. FRANTZ
Mme ZAIM par M. AISSAOUI
M. FERRARELLI par M. GRIVEL
M. NOCCHI par M. NORROY
M. POGGIOLINI par Mme HIRTZBERGER
M. BESEDJERARI par Mme PRIEUX
M. ANDRE par Mme PRIEUX

Représentés par un suppléant :

Mme CHALLINE par Mme PIECHOCKI
M. L'HERBEIL par Mme GALLET

Excusés :

Mme DESENCLOS - Mrs SCHAACK, ANTCZAK, NEUBERT, KEFF

Absents :

Mmes PASQUINI, PORCO GALLINA - Mrs BURLERAUX, SCHMITT, BERG, DEMANGE, BENALOUACHE, DURAND, GENCO, PASQUER, JODEL, FALZI, ZIMMERMANN, DIDIER, MENGHI, SCHWARTZ

Président de séance : Alain FRANTZ

Secrétaire de séance : Mme BURKI



29, rue Gustave Eiffel
BP 80116 - 54800 JARNY



Tél.
03 82 20 22 00



Fax
03 82 20 87 70



Email
communication@sirtom.fr



Internet
www.sirtom.fr

Le Président expose :

Les coûts de gestion des déchets ménagers augmentent de façon exponentielle, c'est le cas plus particulièrement pour toutes les activités de traitement. Dans ce cadre et afin d'essayer d'introduire le maximum de concurrence et ainsi peut-être réaliser des économies de fonctionnement, le Président propose à l'assemblée de lancer une nouvelle consultation pour le tri des matériaux valorisables en extension de consignes de tri, et cela pour une durée maximale de 3 ans (durée d'un an ferme, renouvelable deux fois un an).

Le montant estimatif de cette prestation est de 1 512 072 euros TTC sur une période de 3 ans pour un tonnage moyen annuel estimé de 2955 tonnes de papiers, cartons, plastiques et métaux collectés en porte à porte et un tonnage moyen annuel estimé de 150 tonnes de papiers issus des conteneurs d'apport volontaire.

Le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à lancer un appel d'offres ouvert européen pour le tri des emballages ménagers recyclables pour une durée maximale de 3 ans et à signer les pièces du marché.

Le Comité Syndical,**Après en avoir délibéré,****A l'unanimité,**

AUTORISE le Président à lancer un appel d'offres ouvert européen pour le tri des emballages ménagers recyclables (papiers, cartons, plastiques et métaux) en extension des consignes de tri pour une durée maximale de trois ans.

AUTORISE le Président à signer les documents à intervenir

DIT que les crédits seront prévus aux budgets 2023.

Nombre de délégués

En exercice : 66
Présents : 32
Représentés : 13
Absents : 21
Votants : 45
Vote Pour : 45
Vote Contre : 0
Abstention : 0

**Fait et délibéré en séance
les dits jour, mois et an.**

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

Alain FRANTZ

